

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra le xxx.



CONSEIL DE QUARTIER no 1

Secteur Lac Blouin – Centre-ville

*COMPTE RENDU d'une rencontre du conseil de quartier du secteur Lac Blouin – Centre-Ville,
tenue le 29 septembre 2021 à 19 h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Val-d'Or*

PRÉSENCES

M. Denis Giguère, conseiller municipal du district 1 et président du conseil de quartier
M. Marc Trépanier, conseiller de quartier
Mme Josée Béliveau, conseillère de quartier
M. Dany Lauzon, conseiller de quartier
M. Marc Gingras, conseiller de quartier
Mme Marie-Ève Gervais, agente administrative au Service des communications
M. Frédéric Bisson, agent administratif aux communications

ABSENCES

2 postes vacants

NOMBRE DE CITOYENS PRÉSENTS : 1 citoyen

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Monsieur Denis Giguère, président du conseil de quartier, procède à l'ouverture de la séance à 19 h 00. Il souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 28 septembre 2021

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour. Il propose de laisser le point Varia ouvert. Il est proposé par M. Dany Lauzon, appuyé de Mme Josée Béliveau, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2021-09-08

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 2 juin 2021

Le président fait une lecture rapide du compte rendu tout en effectuant les suivis au fur et à mesure. Il est proposé par M. Marc Gingras de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2021-09-09

4. Suivis

Toponymie : La demande doit être déposée auprès du Comité de toponymie directement. C'est seulement par la suite que le conseil de quartier sera en mesure de mettre des pressions pour faire avancer le sujet.

Parc Kanou et piste cyclable: Le stationnement est fait près du Parc Kanou. Des bancs seront fabriqués par la ville entre le parc et au long de la piste cyclable jusqu'au domaine Quebco.

Jeu libre dans la rue : Demande pour la rue Baie d’Hudson. La trousse lui sera envoyée.
Rue préapprouvée donc pas besoin de résolution.

5. Poste à combler au sein du conseil de quartier

Guylain Lacaille, un citoyen participant à la rencontre démontre son intérêt à rejoindre le conseil de quartier. M. Dany Lauzon propose l’intégration de Guylain Lacaille au conseil de quartier, appuyé de M. Marc Trépanier. Son adhésion sera d’une durée d’un an à compter d’aujourd’hui.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

Résolution # 2021-09-09

6. Élections municipales 2021

Une présentation des candidats à la mairie en vue des élections du 7 novembre prochain. M. Giguère explique les raisons qui font qu’il ne se représentera pas au conseil municipal. Celui-ci a deux nouveaux emplois qui occupent déjà beaucoup de son temps.

7. Ministère des Transports du Québec

Discussion par rapport à la possible installation d’une zone de décélération entre la zone de 90 km/h et la zone de 50km/h du Boulevard Jean-Jacques Cossette aux environs de la rue du Portage puisque beaucoup de bruit est causé par le ralentissement ou l’accélération des voitures proximité des résidences derrière la barrière d’arbres.

8. Varia

a. Budget discrétionnaire : Proposition d’utiliser le montant de 2500\$ du budget discrétionnaire dans le but d’embellir des passages piétons. Seconde proposition d’utilisation du montant dans le but d’embellir l’accès, ou l’entrée, du quai municipal. L’Installation de bennes à ordures et de bacs de compostage est également proposé afin de réduire les déchets au quai. Une troisième proposition concerne des possibles améliorations à apporter à la plage Rotary. Des jeux, jouets pour les enfants, des planches pour l’eau, etc. sont des exemples d’idées apportées. Un vote aura lieu avant le 31 décembre dans le but de décider ce qu’il adviendra de ce budget discrétionnaire de 2500\$, et ce, avec le nouveau président du conseil de quartier qui prendra la place de M. Giguère.

b. Chien en laisse sur les pistes cyclables : Une remarque est faite par rapport à la présence de chiens qui circulent sans laisse sur les pistes cyclables. C’est dangereux pour la sécurité des utilisateurs donc une sensibilisation pourrait être entreprise à ce sujet.

9. Questions et interventions du public

Aucune intervention du public.

10. Levée de la séance

L’ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Guylain Lacaille de lever la rencontre à 20 h 17. La date de la prochaine rencontre sera décidée ultérieurement par le nouveau conseiller municipal qui joindra le conseil de quartier.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

Résolution # 2021-09-10

Frédéric Bisson
Secrétaire d'assemblée